

Politique et engagement de la direction

Aca Nexia est un organisme tiers indépendant, pour les vérifications des sociétés à mission, accrédité d'après la norme ISO/IEC 17029 par le COFRAC, activité validation/vérification, sous le numéro 3-2162 (portée de l'accréditation disponible sur le site www.cofrac.fr). Pour la vérification des DPEF et des rapports de durabilité, Aca Nexia est inscrit sur la liste de la H2A en tant que commissaire aux comptes habilité à certifier les informations en matière de durabilité.

Le cabinet Aca Nexia considère que les règles d'impartialité et d'indépendance sont des qualités premières et nécessaires afin de répondre aux besoins de ses clients. Le cabinet est soumis à ces exigences en tant que OTI mais également dans ses missions d'expert-comptable et de commissariat aux comptes. Le cabinet et la direction s'engagent à respecter les règles d'impartialité et d'indépendance pour l'ensemble de ces prestations et à garantir leur respect par l'ensemble des salariés du cabinet.

Au préalable de toute mission de vérification, un examen du respect de ces règles est réalisé. Le cabinet s'assure du maintien de l'impartialité et de l'indépendance tout au long de la mission de vérification. De plus, la décision qui fait l'objet de notre rapport de vérification est prise par une personne n'ayant pas exécuté la mission suite à sa revue indépendante des travaux de vérification menés.